

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-51  
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :

**GUSTAVE TÉRY**

ABONNEMENTS

1 An 18 fr. 6 Mois 9 fr. 3 Mois 4 fr. 50 1 MOIS 1 fr. 50

« Il fallait prévoir, confesse M. Malby, que les espions allemands reviendraient chez nous déguisés en neutres. »

Eh ! oui, mais qui donc ne l'a pas prévu ?

## En Allemagne

### LA Querelle des Partis

[DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER]

ZURICH, LE 22 MARS.

Comme la France, comme tous les pays du monde, l'Allemagne a décrété, depuis le début de la guerre, « l'union sacrée ». Comme en France, comme partout dans le monde, cela naturellement ne va pas tout seul.

Tous les Français sont unis, chacun sait cela. Tous les partis sont réconciliés, personne n'en saurait douter, puisqu'ils se sont mis d'accord sur le partage des portefeuilles. Il n'en résulte point cependant qu'il y ait chez nous moins de crises dans les ministères, ni moins d'intrigues dans les couloirs. Les compétitions ne sont pas devenues moins évidentes ; elles sont seulement devenues moins claires — et ce n'est peut-être pas, en définitive, un progrès.

Quelque plaisir que l'on trouve à méditer de nos institutions parlementaires, ce serait une grande erreur d'imaginer que celles des autres nations sont nécessairement supérieures.

Si les dissentiments, chez nous, sont plus apparents, cela ne veut point dire qu'ils ne soient pas, en Allemagne, encore plus intenses, et comme, en dernière analyse, ils finissent, chez eux aussi, par apparaître, rien ne prouve que l'hypocrisie soit, cette fois encore, une garantie.

On a beaucoup épilogué, chez nous, sur les interventions de M. Accambray. Encore ferait-on bien de tenir compte qu'à l'heure du vote M. Accambray fut seul de son avis. Et qu'était-ce, en somme, que les discours de M. Accambray à côté de ceux qu'ont prononcés au Landtag de Prusse MM. Liebknecht et Hoffmann ? Ces messieurs n'hésiteront pas à faire un public appel aux travailleurs et aux soldats des tranchées contre « un ennemi commun », qui ne se trouve pas hors de leurs frontières : vous conviendrez que c'est un peu plus grave.

De toute évidence, on n'empêchera jamais que des gens violents s'expriment avec excès. Il serait absurde de vouloir que les parlementaires se recrutent exclusivement parmi les séminaristes et les rosières. Tant que les hommes auront des passions, les tribunes retiendront de propos passionnés.

Aussi bien, la querelle qui jette, en Allemagne, l'un contre l'autre, deux grands partis — et que la démission de l'amiral von Tirpitz vient de découvrir au grand jour — dépasse-t-elle singulièrement les véhémences de MM. Liebknecht et Hoffmann.

Les crises de personnel qui ont éclaté, en France, depuis le début de la guerre, ont eu cet immense avantage que, le lendemain de chaque remaniement ministériel, tout le monde se trouvait spontanément d'accord pour s'en féliciter. Il est remarquable que, parmi tant d'hommes d'Etat, que nous avons « usés » depuis vingt mois, aucun n'a laissé de regret. Pas un seul de ces hommes, qui obtiennent sans effort des votes de confiance à peu près unanimes, ne conserva, après son départ, un seul défenseur.

Je ne sais à quoi cela tient, faisait dire à une Allemande madame de Staël, mais les absents me passent du cœur.

Cela, qui est peut-être triste du point de vue sentimental, fut au moins excellent du point de vue de nos destinées. « L'union sacrée » ne parut point trop chèrement payée du prix de quelques hécatombes.

Il n'en va pas de même en Allemagne et il est incontestable que M. le grand amiral von Tirpitz laisse, en s'en allant, de lourds regrets qui ne demandent qu'à se transformer en rancunes.

Nous avons bien lu, dans les communiqués et dans la presse officielle, que le départ de M. von Tirpitz ne changerait rien à rien et que l'amiral von Cappelle était avec lui d'accord en toutes choses. On aura, malgré tout, beaucoup de peine à nous convaincre que l'on ait « dégommé » un homme, qui était ministre depuis dix-neuf ans et qui partageait avec le maréchal Hindenburg la plus grande popularité en Allemagne, uniquement pour continuer à appliquer son programme.

Sur quel point portait donc le dissentiment ? A la vérité, il est d'autant plus difficile

de le déterminer que M. von Tirpitz et ses partisans ont toujours évité soigneusement de formuler leur programme.

Nous savons seulement qu'il s'agit de la guerre des sous-marins. Tirpitz la voulait intensive. Or, depuis le 1<sup>er</sup> mars, l'Allemagne réclame officiellement le droit de torpiller sans avertissement même les navires de commerce, du moment qu'ils sont susceptibles seulement d'être armés. Cela passe généralement pour un succès de l'amiral von Tirpitz. Il apparaît cependant que cette satisfaction ne lui sembla pas suffisante. Que voulait-il donc ? Torpiller même les vaisseaux neutres, réaliser, à son tour, le blocus de l'Angleterre, non avec des vaisseaux, mais par la terreur ? On l'a dit et c'est possible.

Mais quel qu'ait été précisément sa querelle avec M. de Bethmann-Hollweg, cette querelle n'en était pas moins certaine et noire.

Le chancelier et le grand amiral avaient chacun leurs partisans, leurs journaux et même leur service d'information.

On ne saurait s'étonner que les polémiques soient demeurées obscures, dans un pays où il n'est permis d'aborder ouvertement aucune question essentielle. Il reste que le ton, du moins, était fort acerbe.

Alors même, d'ailleurs, que les intentions demeureraient mystérieuses, les tendances sont évidentes. Le parti qui soutenait l'amiral — et qui voulait, dit-on, le pousser à la chancellerie — à défaut d'un programme, a une histoire.

C'est proprement le parti pangermaniste, celui de la Ligue Maritime, celui des hobereaux et des agrariens, celui des annexions, celui de la guerre, et, en définitive, celui qui conduit l'Allemagne depuis tant d'années.

Ce parti tout-puissant vient de connaître, avec le départ de l'amiral von Tirpitz, sa première défaite. Il est peu vraisemblable qu'il ne cherche pas bientôt une revanche.

J. Robert

### Un peu de calcul

Je rencontre, hier, un ami qui a des cheveux gris et du ventre. Il dirige un commerce d'exportation, maintenu avec beaucoup de peine :

— Adieu ! me dit-il. Vous ne me reverrez plus. Je suis convoqué... Oui, je suis de la classe 88.

— Mais vous n'irez pas sur le front ?

— Non. On nous appelle pour envoyer à la gloire des hommes plus jeunes, que nous remplacerons dans leurs besognes obscures.

— C'est la guerre !

— Certainement. Mais ma maison, que je ferme, ne lui était pas inutile non plus, à la guerre : j'employais une trentaine d'hommes, et une centaine de femmes. Je faisais deux millions d'affaires. Le soldat de l'arrière, que mon arrivée va permettre de débarrasser, coûtera deux millions au commerce extérieur de la France. C'est cher !

Je fais dix pas. Et je rencontre un autre ami, qui a 50 ans, et commence par me déclarer qu'il approuve absolument la convocation de la classe 88 :

— Je pars aussi, me dit-il, mais pour Londres, où j'ai affaire. Et vous me voyez outré ! J'ai porté 2.500 francs à la banque pour obtenir du papier anglais. Savez-vous combien on me retient ? 325 francs. Treize pour cent !

— Balance des échanges : l'Angleterre nous vend plus que nous ne lui vendons !

— Et pourquoi, je vous prie ?

— Dame ! voici tantôt deux ans que la France est un arsenal derrière une armée, et que la Grande-Bretagne continue de gagner deux cent millions par jour. Vous voudrez bien admettre que ça finisse par faire une différence ?

— Injuste.

— Pas du tout. Puisque notre alliée a voté le service obligatoire, et qu'elle va avoir autant de soldats que nous. Elle fait tout son devoir. Seulement, elle réalise le miracle de le faire sans se ruiner.

— Comment s'arrange-t-elle ?

— Ma foi ! nous devrions bien nommer une commission d'études pour y aller voir !

« En attendant, si nous prenions les innombrables auxiliaires qui encombrant nos dépôts, et que nous en fissions deux parts, une pour l'affecter à des besognes utiles, une autre pour la renvoyer à ses foyers, nous éviterions d'appeler la classe 88, et, secundo, de perdre 325 francs sur 2.500 quand nous voulons aller à Londres.

« Car ce secundo, cher Monsieur, n'est qu'une conséquence du primo... »

Maurice de Waleffe

### Les jours se suivent...

## LA BORNE

En fin de compte, qu'est-il permis d'écrire pendant la guerre ? Qu'est-il permis de penser ?

Nous étions quelques-uns à souffrir un peu de ne pas le savoir encore. Si la censure est indispensable, est-ce une raison pour qu'elle se dispense de tout principe, de toute règle ? Anastasie n'aurait-elle pas quelques canons, comme l'Eglise ? Ou ses décrets sont-ils imprévisibles comme ceux de la Providence ?

Grâce au ciel et à M. Desgranges, voici que nos doutes s'éclaircissent. Le directeur de l'Auto me communique l'épreuve d'un article censuré, qui, à première vue, ne semble pas méchant. Notre excellent confrère y commente à son tour la phrase déjà fameuse de M. Ribot, et son commentaire est animé des intentions les plus pures. Peut-être en jugerez-vous par cette phrase, qui résume tout le morceau et abonde dans le sens ministériel :



Mais la censure n'a voulu tolérer ni cette phrase, ni aucune autre phrase. Elle a renvoyé le tout à son auteur, — avec cette note brève, et pourtant immense :

L'article dépasse la pensée de M. Ribot et ne peut passer. C'est M. Gautier lui-même qui l'a examiné.

Du moment que c'est M. Gautier lui-même, il n'y a qu'à s'incliner profondément. Il faut même le remercier de nous offrir enfin ce précieux critère : ne peut passer dans un journal que ce qui ne dépasse pas, ni en hauteur ni en largeur, la pensée de M. Ribot. L'honnête homme, disait Aristote, est la mesure du bien. De même, le crâne de M. Ribot devient la mesure de l'esprit français. Vous demandiez, polémistes incoercibles, que l'on assignât une limite à vos débordements. Regardez ce vieillard vénérable : la borne, c'est M. Ribot.

Il y aurait même un moyen fort simple de ne jamais la franchir : c'est que M. Ribot et ses collègues voulussent bien dicter à M. Gautier les articles que nous serions censés écrire. Cela occuperait les loisirs de nos Excellences sans portefeuille ; et, si l'on objecte que ce serait un travail trop considérable pour M. Gautier, il serait facile de lui adjoindre une équipe de prisonniers boches. Quatre hommes et un feldwebel se chargeraient de rédiger n'importe quelle feuille, et, sauf à l'Œuvre, personne ne s'apercevrait du changement.

Gustave Téry

### Au sujet du récit officiel de la bataille de Verdun

L'agence Havas nous a communiqué la relation dite officielle de la bataille de Verdun (première période).

Comme littérature, cela ne vaut pas le prix du papier ; mais, sans nous apprendre rien que nous ne sachions déjà, le récit exalte encore l'héroïsme de nos soldats, ce qui est fort bien.

Entre autres, il signale un vaillant régiment qui, le 22 février, résiste dans le village de Haumont où il est, depuis le matin, soumis à des rafales effroyables : « Pourtant, les défenseurs, groupés autour de leur colonel, luttent jusqu'à la dernière minute, et ce n'est que vers 18 heures que les ennemis peuvent s'avancer parmi les ruines. La défense d'Haumont restera parmi les pages les plus émouvantes de l'héroïsme militaire. »

Et plus loin : « Les divisions qui ont reçu l'un des coups les plus formidables de la campagne se sont distinguées en maint combat et, par leur ténacité, elles ont permis aux réserves de retarder l'avance ennemie. Elles ont joué un rôle de couverture, rôle écrasant et glorieux qui a, sans aucun doute, contribué à nous conserver Verdun. Leur héroïque activité a permis d'incessantes contre-attaques et a imposé à l'ennemi des ar-

rêts qui l'ont frustré du bénéfice essentiel qu'il attendait de son entreprise. L'état-major allemand comptait sans notre état-major. »



Nous avions, jadis, le triomphe plus modeste et moins prompt. Mais c'était la vieille école.

Au surplus, la bataille de Verdun, terminée officiellement, continue officieusement. Le bois d'Avocourt et le petit mamelon d'Haucourt — on eût dit que le communiqué l'avait fait tout petit pour en parler avec moins de soin — dont l'ennemi vient de s'emparer, sont bel et bien dans le Verdunois, ainsi que le faisait remarquer, dans l'Œuvre, Jean Brunhes, hier matin.



On se vante d'avoir vaincu la difficulté par un tour de force. Un peu de prévoyance n'eût-il pas évité de recourir à pareil moyen ? Les acrobates ne finissent-ils pas toujours par se casser les reins ?

L'armée allemande qui attaque Verdun, disait récemment le directeur du Journal, « se relie à l'arrière par quatre voies de chemins de fer... »

« ... Les Allemands ont compris le rôle immense des chemins de fer. Leur premier soin, dès qu'ils parviennent à occuper le moindre village, est d'y poser la voie ferrée... »

« ... Ils savent que le rail est une arme... »



Général Verraux

### Les Communiqués

15 heures

A l'ouest de la MEUSE, le bombardement s'est ralenti au cours de la nuit.

L'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives sur le petit mamelon d'Haucourt, dont nous tenons le réduit.

A l'est de la MEUSE, le bombardement a continué avec violence sur plusieurs points de notre front.

En WOËVRE, aucun événement important à signaler en dehors d'une canonnade intermittente.

A l'ouest de PONT-A-MOUSSON, un coup de main sur une tranchée ennemie dans la région de FAY-EN-HAYE nous a permis de faire quelques prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

23 heures

Au nord de l'AISNE, tirs de destruction sur les ouvrages allemands du plateau de Vauclerc.

En ARGONNE, nous avons exécuté de nombreuses concentrations de feux sur les organisations ennemies, les routes et les voies ferrées de l'ARGONNE ORIENTALE et sur le bois de MALANCOURT.

A l'ouest de la MEUSE, bombardement soutenu de la région de MALANCOURT et de notre front BÉTHINCOURT-LE MORT-HOMME-CUMIÈRES.

A l'est de la MEUSE et en WOËVRE, la lutte d'artillerie a pris une certaine intensité.

Aucune action d'infanterie au cours de la journée.

Dans les VOSGES, nous avons bombardé les cantonnements ennemis aux environs de MUHLBACH.

### L'énergie américaine

M. Paul-Louis de Giàfferi a publié une intéressante étude sur le « protectionnisme américain. »

Il a fourni quelques-uns des prix que la douane américaine exige, depuis six ans, pour l'entrée de nos produits. C'est de la guerre de tarifs qui étonne chez un peuple aussi pacifiste, mais ce n'est plus du protectionnisme.

Robes, chapeaux, fourrures, lingerie, ganterie, chaussures, bijoux, tableaux, articles de Paris paient 60 0/0 de leur valeur.

Vous importez pour 100.000 francs de marchandises en Amérique : la douane vous réclame 60.000 francs. Pour le cas où vous n'auriez pas l'intention de vendre ces objets, mais de les exposer à titre de réclame, vous n'êtes tenu qu'à déposer une caution. Mais elle doit être du double de la taxe.

Pour vos 100.000 francs de marchandises d'exposition : 120.000 francs de caution !

Ce n'est pas fini !

Vos marchandises étant varées, il faut bien que vous alliez coucher quelque part. Sous les ponts, vous seriez arrêté. A l'hôtel, vous le serez aussi... par un fonctionnaire qui, la loi américaine sur la gorge, exigera de vous la taxe sur les étrangers négociants, qui est, en réalité, une rançon.

Il y a des gens qui se demandent quel genre de guerre économique nous pourrions bien faire aux Boches après la paix.

L'Amérique nous l'enseigne.

Appliquons-lui sans animosité les tarifs douaniers que nous appliquons un peuple ami...

L'Ouvrier

### Un nouveau Magazine

militaire, littéraire, amusant, officiel, gratuit et obligatoire

L'homme ne vit pas seulement de pain. La République se préoccupe de donner à ses défenseurs une nourriture intellectuelle.

Ce n'est pas une idée toute neuve. Napoléon y avait déjà pensé. Mais ne craignez pas que le Bulletin des Armées de la République ressemble à l'austère Bulletin de la Grande Armée de Napoléon. Non. Ça ressemble tout à fait aux Annales de notre « cousine » Brissot. Ainsi les jeunes hommes de France n'ont plus rien à envier à nos jeunes filles.

Le général Gallieni, en quittant le pouvoir, fait un legs magnifique à nos poilus.

Par sa lettre du 10 mars au général en chef, il annonce la transformation du Bulletin des Armées dans les termes suivants :

Fondé dès le début des hostilités pour remplacer les journaux dans la zone des armées, il perd peu à peu de cette utilité en raison de la nature que prit la guerre.

Alors, le Bulletin des Armées étant devenu inutile, il est décidé qu'il paraîtra désormais sur seize pages tous les mercredis, sans préjudice d'un supplément le samedi.

La direction a décidé de ne reculer devant aucun sacrifice. Son administration, s'inspirant des principes de la comptabilité publique, et non pas de la comptabilité privée, est fermement résolue, si le prix du papier vient à doubler, à publier le Bulletin sur trente-deux pages au lieu de seize. Sa rédaction, loin de limiter son effort au domaine militaire, s'étendra sur l'art, la littérature, la science, l'astronomie, le rébus, la charade et la gaudriole de bonne compagnie... Cependant, désireux de justifier son titre, le Bulletin des Armées a réquisitionné de Tristan Bernard un roman d'équitation militaire.

La lettre du général Gallieni citée plus haut se termine par cette invitation :

Vous voudrez bien porter à la connaissance des militaires de tous grades placés sous vos ordres que le Bulletin mérite d'être lu par chacun d'eux.

Il était nécessaire de le dire. Il est seulement regrettable que cette invite ne soit appuyée d'aucune sanction. Quelques jours de consigne adroitement distribués dans chaque secteur aux lecteurs négligents, quelques jours de permission accordés aux lecteurs assidus, auraient pour effet certain d'augmenter la fidèle clientèle du Bulletin des Armées.

A en juger d'après le premier numéro en date du 22 mars, le nouveau Bulletin mérite, en effet, d'être lu.

On y rencontre une solide étude de M. Edmond Perrier, membre de l'Institut, sur les Distractions Scientifiques des Poilus. M. Edmond Perrier préside l'« Université du Bulletin », car vous pensez bien que le Bulletin a son université, tout comme les Annales.

L'« Université du Bulletin » se propose

le but suivant : recueillir les observations scientifiques de trois à quatre millions d'hommes vivant en plein air (sic). Vous voyez par là que, ne fût-ce que dans l'intérêt de la science, ça valait la peine de faire la guerre.

Mais vous ne sauriez croire quelles sont les « distractions scientifiques des poilus ». M. Edmond Perrier nous conte, entre autres, cette agréable anecdote, d'après un soldat du front :

Pendant cinq jours, nous sommes restés sans vivres ni eau ; nous mourions de soif... On découvrit enfin une espèce de puits. Ah ! quelle joie ! On se serait battu à qui en aurait le premier. Mais quelle ne fut pas notre déception, le lendemain matin, au jour, de voir que ce puits, depuis longtemps, avait servi de cabinets aux Boches, car l'orifice et l'intérieur étaient remplis de... ! Croyez-vous que ceci nous ait empêchés d'en reprendre ?

Voici maintenant une leçon de la guerre, et de l'espoir pour l'avenir :

Jusqu'ici, cette guerre a été particulièrement profitable aux poux, dont les trois espèces se sont abondamment répandues parmi nos soldats. La saison chaude favorisera bientôt les mouches, les moustiques et peut-être les cafards dont on a peu parlé jusqu'ici.

En somme, les principales « distractions scientifiques » des soldats consistent à élever des poux et à se gratter où ça les démange.

Le premier numéro du nouveau Bulletin contient aussi une image instructive : « Le ciel au 21 mars. » Nos poilus seront charmés de voir quelle position occupe la Grande Ourse par rapport à Cassiope, et de constater que la Petite Ourse possède plus d'étoiles qu'un général de division.

Puis, on peut admirer le portrait de Tristan Bernard en cavalier de 2<sup>e</sup> classe, et lire ses souvenirs du... dragons, Sagement, la censure a supprimé le numéro du régiment, ne voulant pas faire connaître l'emplacement de la garnison où le directeur du Poil Civil a accompli son service militaire.

Enfin, le Bulletin des Armées annonce l'ouverture d'un Grand Concours entre les poilus. Il s'agit de répondre exactement à un certain nombre de questions, et de nombreux prix seront attribués aux soldats ayant envoyé le plus de solutions exactes.

Étant donné le nombre des concurrents, il est certain que les auxiliaires des anciennes classes non encore mobilisées vont être convoqués pour le dépouillement de ce concours.

Voici deux échantillons des questions posées. On verra qu'elles sont propres à élever le cœur et l'esprit de nos poilus :

Question n° 1. — Un sergent-major fait porter à la cuisine neuf boîtes de conserves. Il marque le paquet d'une étiquette ainsi rédigée :

IX  
BOÎTES  
DE  
CONSERVES

En route l'homme de corvée en perd trois. Il modifie l'étiquette de façon à faire six boîtes, sans effacer ni gratter aucune lettre.

Comment fait-il ?  
Question n° 5. — Pour les manilleurs : Le chef et le sergent-fourrier jouent la parlante contre le tambour et le scribe du bureau.

Disposez les jeux de façon à ce que le scribe et le tambour fassent trente-quatre, quel que soit l'autout...

Il est interdit :  
1° De donner à chacun deux cartes de chaque couleur (2.222) ;  
2° De placer memelle et manillon dans la même main ;  
3° De donner à un joueur le manillon sec.

Indiquer les levées en mettant successivement autour cœur, pique, trèfle et carreau. Ainsi se vérifie l'axiome émis par le Bulletin des Armées (page 7) :

« La gaieté française est fille de la guerre. »

Mais pourquoi le Bulletin est-il « réservé à la zone des armées » ?... De ce que la gaieté est fille de la guerre, il ne faut pas conclure que les civils doivent être privés de toute distraction littéraire. Certes, les civils ont pour eux le Journal officiel. Mais le Journal officiel est moins drôle, du moins les jours où M. Accambray ne prononce pas de discours à la Chambre.

G. de la Fouchardière

## Le prince Alexandre de Serbie A PARIS

La journée d'hier, passée par le prince Alexandre de Serbie à Paris, peut être considérée comme la dernière ayant un caractère officiel ; le prince, en attendant la réunion de la conférence des Alliés, à laquelle il doit assister lundi prochain, ayant manifesté le désir de bénéficier d'une liberté entière et d'un incognito absolu.

Hier, dans la matinée, le prince Alexandre n'a pas quitté ses appartements ; il a travaillé avec MM. Pachitch, président du conseil, et Yovakovich, ministre des affaires étrangères adjoint, a pris connaissance des dépêches qui lui sont adressées journellement de Corfou et s'est entretenu avec MM. William Martin, chef du protocole, et Vesnich, ministre plénipotentiaire de Serbie à Paris.

Un peu avant midi et demie, le prince héritier de Serbie, accompagné de M. Pachitch et des officiers de sa suite, a quitté en automobile l'hôtel Continental. Il portait, sur son uniforme de général serbe, le grand cordon de la Légion d'honneur.

Il se rendait directement au déjeuner intime offert par M. et Mme Vesnich dans l'hôtel de la légation de Serbie, 7, rue Léonce-Raynaud.

A ce déjeuner, qui n'avait aucun caractère officiel, assistaient le président de la République, le président du conseil des ministres et les membres du gouvernement, les présidents des conseils général et municipal, les préfets de la Seine et de police, le grand-chancelier de la Légion d'honneur, M. George Leygues, président de la commission des affaires extérieures, M. Boppe, ministre de France à Belgrade, et M. Pichon, sénateur, ancien ministre.

Le prince héritier, qui était de retour à trois heures à l'hôtel Continental, a été chaleureusement acclamé par la foule très nombreuse qui se pressait sur le long parcours suivi, à l'aller et au retour, par le cortège.

### LA RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Une foule compacte avait envahi les terre-pleins de la place de l'Hôtel-de-Ville et les trottoirs de la rue de Rivoli.

A quatre heures un quart, les voitures du prince et des personnages officiels débouchaient sur la place et venaient se ranger devant la préfecture de la Seine. Le prince est l'objet des ovations les plus enthousiastes. Les cris de : « Vive la Serbie ! » éclatent de toutes parts. A sa descente de voiture, au moment où il est salué par le président du Conseil municipal et le préfet de la Seine, les cris redoublent.

Le cortège monte au premier étage et se dirige vers le cabinet du président du Conseil municipal où le prince Alexandre appose sa signature sur le Livre d'or de la Ville de Paris, au bas du procès-verbal suivant :

« Son Altesse Royale le prince Alexandre de Serbie et M. Raymond Poincaré, président de la République, ont été reçus à l'Hôtel de Ville de Paris le jeudi 23 mars 1916, dans la salle des séances du Conseil, par MM. Mithouard, président du Conseil municipal ; Delanney, préfet de la Seine ; Laurent, préfet de police ; le bureau et les membres du Conseil municipal. »

« Ils ont signé le présent procès-verbal. »

Reclamé par les cris de la foule : « Le prince Alexandre ! le prince Alexandre ! » le prince régent paraît à la fenêtre, où il est l'objet d'une ovation impressionnante ; des vivats retentissent et les femmes agitent leur mouchoir.

Le cortège gagne ensuite la salle des séances où le prince est accueilli par les cris de : « Vive la Serbie ! » La musique de la garde républicaine joue la Marseillaise et l'hymne national serbe.

### Discours du Président du Conseil municipal

M. Mithouard monte à la tribune et prononce un éloquent discours faisant l'éloge du roi Pierre I<sup>er</sup>, qui se battit pour la France en 1870, et du prince Alexandre dont il vante les hautes vertus. Il termine ainsi :

Demain, Monseigneur, votre patrie sera deux fois à vous, car après l'avoir reçue de vos aïeux vous aurez dû la reprendre à vos ennemis.

A l'heure actuelle, l'armée serbe achève de se reconstruire à Corfou. Bientôt confondue avec la nôtre et celle des alliés, près de votre frontière, elle reprendra sa place sur les champs de bataille où elle s'est conquise tant de gloire : la première elle jouera votre sol national. Nos vœux des maintenant s'en vont vers elle et peut-être déjà l'accompagne. L'avenir lui réserve une récompense éclatante. Déjà des présages nouveaux frémissent dans l'air, déjà un nouveau souffle agite nos drapeaux. Puisse le jour être proche, Monseigneur, où s'ouvriront toutes grandes sur eux les ailes de la Victoire !

Le préfet de la Seine, le préfet de police et M. Paris, président du Conseil général, prononcent également d'éloquentes et élogieuses allocutions.

### Réponse du Prince

Le prince, à son tour, se lève et, après avoir mis le sabre au crochet, prononce un discours écouté debout, qui produit une profonde impression. En voici les passages les plus saillants :

Seule parmi les nations du Moyen-Âge, la France a communiqué avec nos ancêtres dans la défense de la civilisation chrétienne, puis, que, en septembre 1389, toute la France s'était donné rendez-vous tout près d'ici, à Notre-Dame de Paris, en vue de prier pour nous.

Le sourire que j'ai eu le bonheur de voir avant-hier sur tous les visages de vos hommes, de vos femmes et de vos enfants et qui est le premier que nous rencontrons depuis les dures journées que vous connaissez, n'est-il pas la preuve de la continuation ininterrompue de nos sympathies réciproques ? Soyez-en remerciés de tout cœur, et veuillez être l'interprète de ma sincère reconnaissance auprès de tous vos concitoyens. Dites-leur que j'ai été d'autant plus sensible à cet accueil souriant que je connais tous les graves soucis et toutes les préoccupations par lesquels passe chacun d'eux.

Paris confondait, comme M. le président du Conseil municipal l'a bien dit, ses espérances avec les nôtres. Si intimement liées, elles se réaliseront. Il est impossible, messieurs, que le droit reste opprimé et que la justice ne triomphe pas.

A ces nobles paroles, toute l'assistance répond par des cris de : « Vive la Serbie ! » auxquels le prince Alexandre répond à son tour par un énergique : « Vive la France ! »

Le cortège passe alors dans le salon. Détails où un lunch est servi, et des toasts sont portés par M. Mithouard et le prince régent.

A la sortie, la voiture où ont pris place le prince Alexandre et le président de la République s'avance au pas, entre les deux haies de curieux qui acclament frénétiquement le prince de Serbie. L'ovation se continue jusqu'à sa descente de voiture devant l'hôtel Continental.

## HORS D'ŒUVRE

### « Un jour, prit femme... »

Le zouave Petit vient d'être acquitté par le conseil de guerre.

Le zouave Petit avait demandé une permission à son colonel pour aller se marier à Bordeaux. Une permission de quatre jours. Le zouave et son colonel pensaient qu'en temps de guerre quatre jours suffisent pour se marier.

Le 28 décembre, le zouave Petit se présente donc avec sa fiancée à la mairie de Bordeaux, et il déclare :

— Nous voulons nous marier...  
— Très bien, fit l'employé... Il faut... et puis il faut... après quoi, il faut encore...

(Vous savez tout ce qu'il faut pour se marier, même en temps de guerre.)

— Sapsristi, se dit le zouave... Mon colonel va être plutôt épaté quand je lui dirai que c'est si compliqué que ça de se marier... Et si s'employa activement aux formalités indispensables. Il y mit tellement de zèle qu'ayant commencé à se débrouiller le 28 décembre, il était marié le 8 janvier.

Après quoi, il rejoignit son dépôt, la conscience tranquille.

— Je suis un peu en retard, dit-il. Mais ayant eu une permission pour me marier, jamais je n'aurais osé me représenter devant le colonel en état de célibat.

On lui apprit qu'il était porté déserteur : on le mit en cellule.

On l'a acquitté. On a bien fait. Mais ne pensez-vous pas que ce serait le moment de simplifier les formalités du mariage ?

D'abord, parce que le papier est cher.

Ensuite, parce qu'un soldat a dix fois le temps d'être tué entre l'heure où il se décide à prendre femme et le moment où M. le maire se décide à ceindre son écharpe.

Et enfin, parce que ces formalités ne servent à rien. Le « oui » sacramentel est nécessaire, mais suffisant... Voyez un peu comment ça se passe en Angleterre ou du moins dans les romans anglais, qui sont les plus moraux de tous les romans. Un geste du forgeron de Gretna Green unit un couple pour la vie.

En France, l'excès de régularité mène à l'irrégularité. Et, par suite d'un formalisme décourageant, combien de femmes aujourd'hui sont veuves sans avoir jamais eu de mari ! combien d'enfants sont orphelins sans avoir jamais eu de père !

ZETTE.

### Les fantaisies de la censure

La censure coupe, rogne, à tort et à travers, sans discernement. Elle refuse ici une note qu'elle autorise ailleurs.

Elle épluche les morasses des journaux ; elle ignore les travaux parlementaires.

C'est ainsi qu'hier elle nous a obligés à blanchir outrageusement un article sur notre industrie de guerre. Nous ne disions rien cependant qui ne fût connu, puisque les chiffres que nous citions avaient paru dans un rapport officiel de M. Voilin, député, sur la réquisition des usines de guerre.

Ce rapport a été publié et distribué à tous les députés et à tous les sénateurs. Il est dans les mains de quiconque veut le lire ; il est dans le domaine public. On sait bien que les publications parlementaires ont un gros succès auprès des épiciers.

La censure a-t-elle jugé subversif le rapport de M. Voilin ? Elle devra alors ravauder l'Officiel et imposer le silence aux députés lorsque le rapport sera discuté.

Mais sait-elle ce qu'elle veut ?

Elle n'a pas toléré dans les journaux de Paris qu'on parlât d'un incident récent à la Chambre. Or, la France entière a pu le connaître, puisque les journaux de province l'ont relaté tout au long.

Seuls, les Parisiens n'en sauront jamais rien.

### La manière forte

On mande d'Outoumsi (Chine) qu'un groupe d'officiers a tramé un complot dans le but de proclamer l'indépendance de la province de Sintchiang.

Alors, le gouverneur ayant découvert le complot a invité dix conspirateurs à un dîner officiel, pendant lequel ils ont été décapités l'un après l'autre.

Evidemment, pour exalter parmi les autres invités l'amour du gouvernement et le respect envers les institutions établies, cette petite cérémonie, à la fin d'un dîner officiel, a dû produire beaucoup plus d'effet qu'un long discours.

### Une conférence

M. Victor Bérard fera samedi prochain, à 8 h. 30, dans la grande salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, une conférence sur l'« Union russe ».

Cette conférence est donnée au profit du Comité de Secours aux volontaires russes engagés dans l'armée française.

Ce sera donc une bonne action, en même temps qu'une belle soirée.

Pour les deux jeunes infirmières françaises, revenues de Serbie, nous avons reçu :

Anonyme	Fr. 150 »
Anonyme	20 »
M. Georges Lacourie	50 »
Mme A. L.	5 »
E. T.	5 »

L'une des capes sera offerte par la maison Arquillère, l'autre par l'Œuvre.

## Au Sénat

### Interpellation de M. Gaudin de Villaine sur l'espionnage

Au début de la séance, M. Antonin Dubost prononce l'éloge funèbre du docteur Léon Labbé, sénateur de l'Orne, et de M. Le Cour Grandmaison, sénateur de la Loire-Inférieure.

M. Gaudin de Villaine monte à la tribune pour développer son interpellation sur l'espionnage allemand en France et à Paris en particulier. Le sénateur de la Manche ne vient pas faire un discours, il apporte un dossier ; il lit, d'une voix sèche, une série de notes précises et inquiétantes. L'effet pourrait, devrait être foudroyant. M. Gaudin de Villaine dévoile toute une longue série de faits qui prouvent trop clairement que l'espionnage allemand peut s'en donner à cœur joie, au nez et à la barbe des pouvoirs publics.

L'Œuvre elle-même, et dès avant la guerre, a trop souvent — et en vain — signalé des faits de ce genre pour que nous ne sachions pas à quoi nous en tenir sur la gravité des révélations apportées hier au Sénat.

Le gouvernement, commence l'interpellateur, a commis, depuis le début de la guerre, deux fautes graves : il a permis à l'Allemagne de se ravitailler en France et par la France ; il a laissé l'espionnage boche continuer à s'exercer dans notre pays.

On dit que les relations de tout ordre sont interrompues entre la France et l'Allemagne ; cela n'empêche pas un professeur du lycée de Toulouse, marié à une Allemande, de se retirer depuis la guerre dans le pays de sa femme auprès de ses beaux-parents et de continuer à toucher ses appointements de fonctionnaire français.

Les laissez-passer sont, paraît-il, distribués avec une si coupable négligence que des officiers boches déguisés ont pu venir jusqu'à notre deuxième ligne réparer nos batteries lourdes... A cela, M. Malvy fait cette réponse empreinte d'une certaine ingénuité :

Dans la zone des armées, la délivrance des laissez-passer est du ressort de l'autorité militaire.

N'insistons pas.

De nombreux indésirables circulent librement, notamment à Paris, sous des étiquettes diverses. Il faudrait partir de ce principe qu'à l'heure actuelle tout ce qui n'est pas Français de France est suspect. Ainsi des Françaises mariées à des Boches peuvent, sans difficulté, faire la navette de Paris aux camps de concentration, et, de là, gagner l'Allemagne par la Suisse.

On pourrait croire, s'écrie M. Gaudin de Villaine, que certains hauts fonctionnaires protègent les suspects. Et ils doivent avoir fort à faire, car les suspects pullulent...

M. GAUDIN DE VILLAIN. — Je signale notamment une princesse de nationalité neutre, dont l'hôtel, à Paris, est un des principaux centres d'espionnage austro-allemand. L'entourage de cette princesse est composé d'un homme et de deux femmes ; l'homme est le mari divorcé d'une certaine comtesse dont il a pris à sa charge certaines avaries. (Sourires.)

A Montmartre restent ouverts toute la nuit certains bars dans lesquels fonctionne toute une organisation d'espionnage qui devrait être balayée.

Deux hôtels de Paris, dont les propriétaires et le personnel sont soi-disant suisses, sont des centres tout à fait suspects.

Cela n'a pas empêché le préfet de la Seine de dîner récemment avec le gérant d'un de ces hôtels.

Notre collègue, M. Cazeneuve, m'a remis un document très intéressant au sujet du séquestre d'une maison de commerce de la rue Tailbout. Ce séquestre est un huisserie qui n'a rien trouvé de mieux que de se faire aider dans sa tâche par l'associé suisse de la maison en question. Cet homme agit, naturellement, en plein accord avec ses associés allemands. Un autre suspect a été décoré de la Légion d'honneur par le ministre des affaires étrangères à l'occasion du jubilé d'une institution allemande de Paris.

Une foule d'ouvriers, d'ingénieurs même, travaillant dans les usines de la défense nationale, ont été reconnus dépourvus de papiers ; quand on leur a demandé justification de leur identité, ils ont disparu ; c'étaient des espions.

Et les anecdotes succèdent aux anecdotes. L'interpellateur signale l'espionnage qui aurait été exercé au profit de l'ennemi dans une usine appartenant à un M. Hérodol et située dans la région du Raincy (Société des accumulateurs alcalins). Cette usine fonctionne toujours ; son directeur, aujourd'hui relâché, avait été arrêté au mois d'août 1914 sur l'ordre général Maunoury.

En terminant, M. Gaudin de Villaine demande s'il est impossible d'obtenir que le pouvoir civil collabore avec le pouvoir militaire pour traquer les espions. Il propose, par exemple, de rattacher au ministère de la guerre tous les services de contre-espionnage. Et il conclut ainsi :

Nos soldats sont les héros de la Marne, de l'Yser, de Verdun ; au moment où ils luttent avec une ferouche énergie, nous, ceux restés à l'arrière, nous devons apporter à leur œuvre sacrée tout notre concours. Gouverner aujourd'hui, ce n'est pas seulement durer, c'est agir par la France et pour la France. (Très bien ! Applaudissements à droite.)

M. Gaudin de Villaine a très courageusement, et sans arrière-pensée politique, poursuivi son exposé. Malheureusement, il a parlé un peu sèchement et sans présenter savamment les faits qu'il raconte — et qui d'ailleurs se suffisent à eux-mêmes. Avec M. Malvy, le procédé est différent. M. Malvy parle en homme politique. Son discours peut se résumer ainsi : « Toutes les mesures contre les espions et les suspects ont été, sont et continueront à être prises. S'il y a encore des Boches à Paris... c'est leur

faute et non celle du gouvernement. » Le ministre de l'intérieur constate avec un rien de mélancolie :

Il fallait prévoir que les espions allemands reviendraient chez nous avec une nationalité neutre.

Et il ajoute :

« Des mesures d'expulsion ont été prises contre ces individus. Je n'ai jamais hésité à signer un arrêté d'expulsion contre les sujets neutres dont les sentiments étaient douteux ou les agissements suspects. Cinq mille ont été ainsi expulsés. Mais je me suis toujours refusé à agir avec une brutalité inutile. »

M. Malvy ne peut, dit-il, entrer, en séance publique, dans le détail des mesures qui ont été prises, mais il invite tous les bons citoyens à lui apporter les renseignements qu'ils pourraient avoir sur les Allemands restés chez nous.

M. Malvy est très applaudi par la majorité du Sénat, ce qui est plus conforme à la justice parlementaire qu'à la justice immanente.

Le Sénat vote l'ordre du jour suivant signé de MM. Rouby, Vieu, Loubet et Dellestable et ainsi conçu : « Le Sénat, confiant dans le gouvernement pour assurer la sécurité du pays et approuvant ses déclarations, passe à l'ordre du jour. »

Séance jeudi prochain.

## A la Chambre

### Discussion entre coloniaux

Il paraît que la censure n'existe pas aux colonies. C'est grand bien pour la France d'outre-mer. Or, voici que les députés se plaignent de la liberté de la presse aux Antilles, à la Martinique, à la Guadeloupe.

Là-bas, certains journaux poléminent avec ardeur, comme il convient sous le soleil tropical ; et l'on dit, ici, que les députés devraient être au front ; là, que leur rôle est d'être à la Chambre. Et comme il y a un député qui se bat, M. Lémery, un autre qui reste à la Chambre, M. Lagrosillière, les partisans de l'un et de l'autre s'investissent à plaisir.

On en a eu l'écho, hier, à la Chambre. D'abord on s'est élevé, avec raison, contre certains sévices dont auraient été victimes, en France, quelques soldats créoles ; et puis, ce fut entre les députés coloniaux un échange d'observations qui n'avaient rien de sympathique. En s'appelant « cher collègue », on se dit des mots amers.

— Polémiques électorales ! dit M. Lémery.

— Pas autre chose, en effet, insiste M. Doumergue.

Mais M. Boineuf défend à brêlement son point de vue, et M. Lagrosillière réplique : — La situation peut se résumer en deux mots : la mobilisation des vieilles colonies a été sabotée par les conseils de révision au profit des capitalistes qui se sont toujours montrés hostiles à la conscription dans les colonies.

Et, pour appuyer son affirmation, il cite des exemples d'embusquage scandaleux.

— C'est la bourgeoisie qui se conduit mal, dit M. Lagrosillière.

— C'est une calomnie, réplique M. Lémery.

— Les médecins-majors ont des complaisances regrettables, continue M. Lagrosillière.

— Je proteste contre cette accusation, s'écrie M. Boineuf.

Puis on affirme que des soldats auraient été maltraités.

Alors le général Rogues, qui fait ses débuts à la Chambre, dit de sa place, d'une voix très forte :

— J'ai servi et combattu aux côtés des troupes créoles. Je les ai vues au combat ; elles se conduisent admirablement bien. Je ne puis pas laisser dire qu'elles brime, et si je connaissais des faits je n'hésiterais pas à prendre des sanctions nécessaires.

Comme ministre des colonies, M. Doumergue affirme, de son côté, que nos troupes noires sont des troupes héroïques, qui, en France et aux Dardanelles, ont brillamment servi la mère-patrie.

— Ne faisons donc pas, dit-il, de polémiques inutiles ; ne rétablissons pas les vieilles querelles électorales.

Là-bas, aux colonies, les députés et les candidats battus ne pratiquent pas l'union sacrée, ils ne la connaissent que de nom. Et c'est tout.

On voudrait, à la Chambre, que ce fût mieux. C'est pour cela que, subitement, le débat fut clos, sans ordre du jour.

Il s'agissait d'une interpellation : MM. Lagrosillière et Boineuf voulaient demander au gouvernement pourquoi il n'appliquait pas strictement les lois militaires aux vieilles colonies. A toute interpellation il faut un ordre du jour ; or il n'y en eut pas. Ce fut une surprise ; les interpellateurs n'y comprirent pas grand-chose ; mais, devant l'attitude de la Chambre, ils n'insistèrent pas ; leurs polémiques locales n'avaient pas eu de succès.

Séance aujourd'hui.

## L'Allemand Geissler

M. Bourguet, juge d'instruction, vient de signer l'ordonnance renvoyant l'Allemand Geissler, ex-directeur de l'hôtel Astoria, devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'abus de confiance et d'escroqueries. Les détournements commis par cet indélicat s'élevaient à plus de 1.300.000 francs. C'est M. le substitut Roux qui occupera le siège du ministère public et soutiendra la prévention.

# "L'Œuvre" Militaire

## Les Officiers français

Les premières semaines de la guerre ont fait voir l'admirable courage des officiers français de l'armée active : ils se faisaient tuer à qui mieux mieux en se lançant à la baïonnette avec leurs hommes contre les compagnies de mitrailleuses allemandes. A Charleroi, à Guise, à Mulhouse, à Morhange, et du Grand-Couronné de Nancy jusque sur les bords de l'Ourcq, ils donnèrent des preuves sans nombre d'un mépris du danger si sublime qu'il touchait à la déraison.

Le règlement de manœuvres français était, en effet, rédigé de telle sorte qu'il n'accordait qu'une importance très relative au tir de l'infanterie et, au contraire, faisait dépendre le combat de la rapidité du fantassin à se mouvoir et de son ardeur à se jeter à la baïonnette sur l'ennemi. Ces principes beaucoup trop simplistes et absolus ont fait le plus grand mal à l'infanterie française. En courant avec furie à la mort, les régiments de l'armée active ont laissé beaucoup de monde sur le terrain. En particulier des officiers, puisque les officiers français chargent à la tête de leurs troupes.

Ce dernier principe est tout aussi déraisonnable que les précédents : un officier doit commander sa troupe ; il ne la dirige que par le geste et par l'exemple s'il est devant elle. D'autre part, l'officier est un être indispensable au combat ; s'il disparaît, le désordre risque de s'introduire rapidement parmi ses hommes, la panique même parfois... Donc l'officier, pour ne pas se désigner lui-même à l'attention du tireur ennemi et pour bien manœuvrer sa troupe, devrait rester sur la même ligne que ses hommes, ou légèrement en arrière, et au besoin se déplacer latéralement en arrière de sa troupe, ce qu'il ne peut plus faire si ses soldats le suivent comme un troupeau hypnotisé. Résultat de toutes ces erreurs : le nombre des officiers de l'armée active n'est pas énorme dans l'infanterie française. Pour en trouver d'autres, le gouvernement français a dû faire appel à des officiers de cavalerie ; il fera de plus en plus appel à eux ; ce sont des gentilshommes courageux que ces cavaliers, et ils apprennent beaucoup en changeant d'arme.

Les officiers de réserve, en France, sortaient de plusieurs sources. D'abord les étudiants, qui faisaient autrefois dix mois de service, passaient des examens de chef de section et venaient faire une période de vingt-huit jours de manœuvres tous les deux ans. Ils savaient leur métier, mais moins bien que les élèves-officiers de réserve (les E. O. R.) du service de deux ans qui avaient été dix-huit mois soldats et six mois officiers et qui étaient, par certains côtés, de véritables officiers ayant le goût du service et l'amour de l'uniforme.

Une troisième classe était formée par les anciens sous-officiers rengagés devenus officiers en prenant leur retraite. Ils ne sont pas tous favorisés au point de vue de l'intelligence, mais le sentiment du devoir est très développé chez eux. Ce sont d'utiles serviteurs. L'armée française compte encore beaucoup d'officiers de réserve. Ce sont des gens parfois difficiles à commander : certains, qui sont des industriels,

des banquiers, des avocats, des professeurs, aiment avant tout à comprendre un ordre avant de l'exécuter. Ils servent avec une conscience entière de leur mission de défenseurs de la civilisation et de la liberté : ils n'hésitent pas, lorsqu'il le faut, à payer de leur personne. Mais comme ce sont des Français habitués à la discussion, ils ont l'habitude d'exercer leur esprit critique sur le dos de leurs chefs, et il n'est pas une erreur commise par un général ou son état-major qui ne soit par eux vertement relevée et soulignée avec de grands éclats de rire dans les conversations qui se tiennent à table, lorsqu'ils sont réunis sous terre, sales, croûtés, courageux, ironiques, bien français.

Il y a eu, au début de la guerre, beaucoup d'engagements en France : les tout jeunes gens voulaient rejoindre leurs aînés ; beaucoup d'hommes qui, pour des raisons de santé, avaient cessé de faire partie de l'armée ou n'avaient jamais été soldats, ont couru aux bureaux de recrutement et sont partis dans les premiers mois de la campagne. Des vieillards solides ont aussi voulu marcher avec leurs fils.

Dans certains corps, on a donné un avancement rapide à ces engagés. On a donc vu des sous-lieutenants de dix-huit ans à côté d'autres qui dépassaient la cinquantaine. Ces officiers, désignés à la fois par leur courage et leurs capacités intellectuelles, ont une heureuse influence sur l'état d'esprit du troupeur ; ils lui font voir par leur exemple que tout le monde peut devenir officier, et que le devoir et l'honneur commandaient à tous les citoyens, même à ceux qui n'y étaient point astreints par la loi, de venir prendre leur part des fatigues et des dangers qu'avaient à supporter les armées de la civilisation.

Pour compléter les cadres en officiers, le gouvernement de la République a dû prendre à plusieurs reprises des mesures rapides, car les officiers, en France, je le répète, se dépensent sans compter et font tenir leurs troupes par l'exemple du courage et des vertus les plus hautes.

On a nommé sous-lieutenants, au début de la guerre, tous les élèves des écoles militaires : Saint-Cyr, Polytechnique, Saint-Maixent, Fontainebleau... Puis on a nommé officiers ou aspirants tous les candidats admissibles ou déjà reçus à ces écoles et qui n'avaient pas encore suivi de cours. Le contingent de chefs de section fourni par ce dernier lot n'a pas satisfait tout le monde : les promus étaient parfois bien jeunes pour supporter tout de suite la responsabilité de commander sous le feu soixante hommes et sous-officiers dont certains avaient fait toute la campagne et possédaient une expérience pratique qui faisait cruellement défaut à ces blancs-becs.

On s'est résolu à faire suivre des cours plus complets aux jeunes gens qui, par leur situation sociale et leurs capacités intellectuelles semblaient promis au grade d'officier. Puis on ne leur donne dans ces études que le galon d'aspirant, ce qui est un grade intermédiaire entre sergent-major et adjudant. Et c'est après qu'on les a vus au feu qu'on les nomme officiers, si leur courage et leurs capacités morales sont à la hauteur de leur culture générale.

Ces élèves-officiers nous fournissent des cadres jeunes, frais, avec lesquels nous finirons la campagne. Ce sont ces jeunes gens qui passeront le Rhin. Nous autres, vieilles branches, qui avons fait toute la campagne, nous demandons seulement de n'être démolis qu'après le jour où nous aurons chassé tous ces coquins de la Belgique et de la France.

Autre source d'officiers pour combler les vides : parmi nos sous-officiers réservistes ayant fait deux ou trois années de service se trouvaient de très braves gens, petits commerçants, employés de banque, contremaitres d'usines, qui avaient appris à commander une demi-section et qui connaissaient bien le règlement de manœuvres de l'infanterie. Au combat, certains se révélèrent énergiques, prudents, tenaces sous les obus : on en fit des chefs de section en les nommant d'abord adjudants ou adjudants-chefs, puis sous-lieutenants.

Ces officiers n'acquiescent que peu à peu l'élégance et le chic de l'officier de carrière. Certains d'entre eux ne se ruinent pas en dépenses d'uniformes ni d'eau de Cologne. Mais il n'y a pas plus solides qu'eux pour se faire calmement casser la figure sans reculer, au poste de combat qui leur est assigné par le commandant de compagnie. Ce sont de petits bourgeois de France, qui représentent bien la moyenne du pays : la guerre les embête, mais, du moment qu'il faut la faire, ils la font, et du mieux qu'ils peuvent.

A l'heure actuelle, les cadres d'officiers de l'armée française sont au complet ; nous avons quatre officiers par compagnie, vingt officiers combattants par bataillon. Ces jeunes gens, ces hommes faits, sont rompus à la guerre, pleins d'entrain, de bonne humeur ; ils sont unis d'une façon profonde par le même désir de victoire. Ils dureront plusieurs années, s'il le faut. Mais ils veulent aller jusqu'en Allemagne et, s'il le faut, jusqu'au Rhin, jusqu'à Berlin même, pour avoir une paix durable et délivrer l'Europe du fardeau affreux du militarisme et de la guerre.

Capitaine Z.

## Pour les victimes de la guerre

L'Association amicale des Mutilés et Réformés de la Guerre a élu un comité directeur et élaboré des statuts sérieusement étudiés.

Le but de l'association est de pratiquer la véritable solidarité et la touchante fraternité qui ont pris racine sur les champs de bataille.

Bien que siégeant à Vincennes, 26, rue de Paris, l'Association amicale des Mutilés et Réformés de la Guerre ne s'est pas uniquement constituée au point de vue régional, elle a aussi la louable ambition d'étendre ses ramifications sur tout le territoire français et même dans les colonies. C'est pourquoi elle fait appel à tous les mutilés, sans exception, par suite de blessures de guerre, et même à ceux ayant contracté sur le front une maladie qui les met en état d'infirmité dans la lutte pour la vie.

Elle fait appel également aux bons patriotes de l'intérieur qui lisent chaque matin les exploits toujours plus nombreux et plus réconfortants de tous les héros inconnus de notre belle France, et leur demande de les encourager en devenant membres d'honneur de l'association.

N.B. — Pour adhésions et renseignements, s'adresser au siège social, 26, rue de Paris, à Vincennes.

## Les "territoriaux" de la classe "16" dans les usines

Il y a eu dernièrement à la Chambre un débat sur l'utilisation des spécialistes dans les usines de guerre — débat qui n'était pas inutile, celui-là, au moment où un certain relâchement se faisait sentir dans quelques branches des industries militarisées. Les députés se sont trouvés d'accord pour convenir que seuls seraient rappelés du front les vrais ouvriers, dont l'habileté est reconnue, en donnant toujours la préférence aux territoriaux. En est-il toujours ainsi ? Jugez plutôt :

Un jeune soldat de la classe 16 vient d'être rappelé à l'intérieur comme métallurgiste. Voici ses titres :

« A fréquenté l'école des arts et métiers de Genève (Suisse) pendant deux ans et quatre mois (1912-1913) et jusqu'en avril 1914. Ensuite, deux mois d'apprentissage comme tourneur-ajusteur chez T..., rue de l'Arquebuse, à Genève. »

Evidemment, c'est là ce qu'on peut appeler un « bon ouvrier », auquel la pratique n'a pas manqué de donner une grande habileté qui le rend indispensable pour les industries de guerre... Et dire qu'il y a dans les tranchées, où ils sont depuis plus d'un an, de véritables ouvriers métallurgistes, dont la profession est inscrite jusque sur leur livret militaire, qui n'ont jamais été rappelés et qu'on ne rappellera sans doute jamais.

Qu'on ne vienne pas prétendre que le cas de ce jeune spécialiste est isolé. Dans une compagnie voisine, un autre « gosse » a été rappelé vers le même époque dans des conditions semblables.

Un capitaine nous disait à ce propos : « Dix-huit mois de guerre m'ont peut-être obscurcis les idées, mais j'ai bien cherché, je n'arrive pas à m'expliquer l'utilité nationale de ces « rappels ». »

Que cet excellent officier se rassure, nous ne comprenons pas plus que lui, à moins qu'on accepte comme une « explication » ce propos d'un militant socialiste important : « Le parti socialiste sortira de la guerre plus puissant que jamais, parce que seul il est discipliné, et que seul il aura su conserver intacts ses cadres et ses troupes. » En leur conservant la vie — ce qui est la condition première de cette reconnaissante fidélité au parti.

## LE "TIP" remplace le Beurro

Auguste PELLERIN, 82, Rue Rambuteau (145 bis 1/2 kg.)

## La relève des cheminots

En septembre 1914, le réseau des chemins de fer de l'Etat, s'imposant un lourd sacrifice, a mis à la disposition de M. le ministre de la guerre environ 15.000 agents appartenant aux cinq plus jeunes classes. Les hommes âgés de trente ans et plus sont depuis lors restés à leur poste à l'administration.

L'administration, certes, ne peut donner tous ses agents ; elle a eu, depuis le départ des cinq classes mises à la disposition, les plus grandes difficultés à assurer sa lourde tâche. Mais ne trouvez-vous pas qu'il serait équitable de rappeler petit à petit à l'administration les hommes partis depuis dix-huit mois et de les remplacer par ceux de trente à trente-cinq ans qui n'ont jamais bougé ?

Il semble que ce rappel, se faisant lentement et par petits nombres ne souffrirait aucune difficulté. Ainsi les agents d'une même compagnie, sans distinction, seraient tous à la peine afin d'être tous à l'honneur.

## L'ARTICLE 4 DE LA LOI DALBIEZ

Toulon, 23 mars. — La commission présidée par M. Morency, ingénieur en chef de l'artillerie navale et instituée par le ministre pour l'application dans les arsenaux et établissements de la marine de l'art. 4 de la loi Dalbiez, a commencé ses travaux à l'arsenal de Toulon par l'examen des fiches individuelles concernant les ouvriers militaires détachés en suris et appartenant aux classes mobilisées ou mobilisables.

La commission examinera ensuite la situation des ouvriers spécialistes et des manœuvres ayant déclaré avoir exercé leur profession pendant au moins un an antérieurement à la mobilisation.

## Leurs Lettres

C'est une humble et pauvre lettre que j'ai trouvée dans mon courrier, sur un papier tout froissé, tout maculé ; son auteur en a tracé les lignes quand, écrasé par le nombre, son bataillon eut quitté Fresnes-en-Woëvre.

Il a vingt ans. La vie, dans laquelle il entre à peine, eût dû lui prodiguer ses sourires, et c'est la mort qui, autour de lui, grimace son rictus. S'il est joyeux de vivre encore, ce n'est pas pour lui ; que lui importe ? C'est pour sa mère, parce qu'elle en sera heureuse, et c'est pour la France, parce qu'il la pourra servir encore ! Ecoutez ses pensées : il y a quelques années, on eût dit qu'elles étaient dignes de l'antique ; aujourd'hui que nos soldats ont tracé les plus belles pages que l'Histoire des peuples ait jamais enregistrées, on peut dire simplement, et c'est le plus resplendissant des éloges, qu'elles sont dignes de la France. Ecoutez-les, dans leur style simple et touchant :

« Je vis encore. Je crois que ma chère maman va être contente de cette veine. C'est ma plus grande pensée, avec celle du pays, quand je suis dans le danger. J'ai tant peur de lui faire de la peine, et je vois si bien sa douleur, si je devais mourir. Car, pour nous, la mort, après tout, c'est bien peu de chose : un peu de souffrance, et c'est tout. Mais, pour elle, comme ce serait différent ! Comme je suis content, pour elle, d'en être sorti simplement avec une balles dans ma capote et avec les galons de sergent ! Je vais donc encore pouvoir être utile au pays ! »

N'avez surtout aucune crainte pour nous, car si, quand nous sommes au repos, nous avons quelquefois des moments d'ennui, dès que le danger apparaît, c'est fini ! On ne pense plus qu'à la France. Je sais fort bien que je ne suis que peu de chose dans la grande armée française, rien qu'un simple et obscur sergent, mais on peut être sûr que je sais ce que c'est que notre devoir. La pensée de tous ceux qui sont à l'arrière nous réconforte et nous donne le courage nécessaire pour le triomphe de nos armes. »

Les larmes perlent quand on lit ces lignes écrites par un enfant ! Quelle grandeur d'âme ! Quel héroïsme ! C'est celui de toute l'armée.

Tous, là-bas, soldats et chefs, ils pensent, ils parlent de même... Ce sera la gloire de la France, pour l'éternité, d'avoir enfanté de pareils hommes, de pareils coeurs !

Mortimer-Mégret

## RÉPONSES

E. P. 154. — 1° Oui, Saint-Maixent, la Valbonne, Saint-Cyr, Joinville. 2° Demande au chef de corps. 3° Conditions et dates non encore fixées.

J. D. 57. — 1° Non. 2° Oui, on peut exiger la restitution des allocations touchées depuis qu'il est officier.

Barjol. — La situation des réformés est définie par une loi. Seule une loi nouvelle pourrait la modifier. L'auteur de l'article exagère en prétendant qu'on trouverait une armée parmi les réformés définitifs. La plupart ont subi plusieurs visites et bien peu de ceux malades ont réussi à passer au travers. L'armée qu'on recruterait parmi les réformés serait plus propre à occuper les hôpitaux que les tranchées.

Arac. — 1° Date pas fixée actuellement. 2° a) Demande régulière en vue de passer l'examen ; b) certificat de visite et contre-visite constatant l'aptitude au service automobile et l'aptitude pour six mois à l'infanterie. Dossier à remettre au général commandant de région pour être transmis à l'administration centrale, 3° direction. Programme dans le Guide de l'automobiliste militaire en campagne. 3° En cas d'insuccès, on peut reprendre du service dans l'infanterie, comme officier.

FEUILLETON DE L' "ŒUVRE" du vendredi 24 mars 1916

## Les Mystères de Corneville

OU L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit PAR JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS DU DEUXIEME BUREAU

II RADINGOIS ET BERLINGOT

— Si !... je l'ai eue par le séquestre de son fonds qui l'a trouvée sur une cheminée, dans l'arrière-boutique, avec d'autres portraits de la famille. Radingois, mis en possession de la carte-album représentant les traits de Burgenstaub, les observa longuement, et dit :

— Tous les mêmes !... Des bobines masées à l'américaine. Savez-vous pourquoi, mon commandant ?

— Pour ne pas avoir l'air boche ?

— Paul-Émile ! mais aussi parce qu'une pleine lune comme celle de Burgenstaub, c'est kif-kif une page blanche sur laquelle on écrit les mensonges que

l'on veut ! Comprenez ! On se colle du poil par-ci par-là, à droite, à gauche, sur le caillou, sous le citron. On se fait des peintures noires, roses, bleues, jaunes. On se tire les joues, on s'allonge le menton ; c'est de la gélatine, tout ça ! Ça se délent et ça se rétrécit comme du caoutchouc !... Jusqu'aux yeux qu'ils se peinturlurent ! Ces bougres-là, mon commandant, c'est conformé de naissance pour le camouflage... Votre photo ne me servira à rien !

— Rends-la moi !

— Eh bien ! non !... Je la garde tout de même ! On ne sait pas...

Et Radingois mit la carte-album dans sa poche, et sortit, non sans avoir téléphoné à la Sûreté pour demander qu'on envoie un nouveau planton.

## III LE RECORD DU CAMOUFLAGE

Le concierge de l'immeuble habité par celle que nous serions tenté d'appeler la belle Hélène était facteur des postes. Il était rentré tard de sa tournée et se mettait à table avec sa femme et ses trois gosses quand la haute silhouette, les moustaches et la barbe du vieux Radingois apparurent à travers la glace de la porte de la loge.

L'agent abaissa le bec de cane sans bruit, poussa la porte, et passa la tête.

— Vous désirez ? fit la concierge.

— Vous dérangez pas, la compagnie ! C'est pour un petit renseignement.

Et Radingois entra. Il ferma la porte derrière lui.

— Et Radingois montra le creux de sa main au concierge : Dans le creux de cette main, il y avait une carte avec photo qui impressionna tout de suite le facteur.

— On aime bien savoir à qui l'on a affaire ! explique-t-il.

— Ça va de soi !

A mi-voix, Radingois ajouta :

— C'est rapport à une belle blonde qu'est votre locataire.

— Mam'zelle Hélène ? fit la concierge, émue par le coup d'œil que lui avait lancé son mari.

— Soi-même ! madame la concierge.

— Rien à dire sur elle, pourtant ! déclara cette dernière. Vous m'étonnez ! Régulière, posée, sérieuse !... Et à la tête d'un commerce !

— Ne la défendez pas ! dit Radingois. On devine, à vous entendre, qu'elle donne de bonnes étrennes et qu'elle paye bien son terme. Elle n'est pas en cause, et on ne l'accuse de rien, en ce qui la concerne.

— Ah ! bon !... soupira la concierge qui eut l'air d'avoir un poids de moins sur l'estomac.

— Alors, qui donc est en cause ? demanda le concierge.

Il avait fini sa soupe. Emportant un litre de vin rouge, il proposa à Radingois, sans attendre sa réponse, et tandis que sa femme plaçait un verre devant l'agent :

— Un verre de vin ?

— Tout de même ! Il fait chaud !

— Ils trinquèrent à la crevasion de Guillaume et burent à l'entrée à Berlin. Radingois, ayant essuyé ses grosses moustaches d'un revers de main, répondit à la première question :

— S'agirait d'un quidam... un visi-

teur nocturne qui venait hebdomadairement chez votre locataire.

— Il sortait toujours à dix heures, dix heures et demie, et ne restait pas plus d'une heure, dit la femme du concierge.

— Bon ! vous savez qui je veux dire !... C'était le mardi, hein ?

— En moyenne ! acquiesça le concierge. Un homme discret, dans le commerce aussi... Aucun scandale !

— Si même il y avait quelque chose ! objecta sa femme. Pouvait s'agir de relations commerciales.

— Oh ! ça !... riposta le mari, sceptique, et avec un rire égrillard, un homme ne vient pas régulièrement pendant une heure, entre chien et loup, chez une belle rombière comme Mlle Hélène, pour lui parler fournitures ou inventaires... Je me mets à sa place, quant à moi, et je sais que si ça serait moi...

— Non ! mais ne te gêne pas !... glapit l'épouse, aigre-douce. Veux-tu que je sorte avec les enfants pour que tu te dépenses mieux à ton aise dans le gilet de mossieu... Dis tout de suite qu'il ne faut qu'une occasion pour...

— C'était pour rire !... fit Radingois, conciliant. Pourquoi faire qu'il irait au dehors quand il n'y a pas mieux que chez lui ?

Ce compliment ramena la paix dans le ménage, d'autant plus facilement que la curiosité professionnelle du concierge et de sa moitié se trouvait piquée. Les révélations que le vieil agent était susceptible de leur faire sur la liaison de leur locataire avec un monsieur recherché par la police valaient la peine d'être recueillies pieusement.

Pour tout vous dire, ce visiteur était un Boche qui s'appelle Burgenstaub.

— J'aurais dû m'en douter, à son accent ! fit la concierge.

— Il vous parlait ?

— Jamais ! Sauf qu'un jour, v'là ça ça quatre mois, prenant le frais à la porte, l'homme, pour entrer, m'a écartée en disant : « Barton ! » A ce moment-là, on ne faisait pas attention. Il n'était pas question de la guerre !

— Jamais il ne vous a parlé davantage ?

— Jamais !

— Mais il vous a bien demandé l'étage de votre locataire, la première fois qu'il est venu !

— Non ! Il devait la connaître avant qu'elle habitât ici !

— Depuis quand a-t-il cessé de venir ?

— Depuis deux mardis ! Aujourd'hui, c'est le troisième !

— Il est parti un des premiers, fit Radingois. En général, vous savez, les Boches de Paris ont filé longtemps à l'avance, preuve qu'il y a eu un mot d'ordre. Ce Burgenstaub, surtout, qui était un espion attaché à l'ambassade d'Allemagne, avait de quoi être au courant !

— Ah ! le gredin ! fit le concierge. Alors, on ne le reverra pas !

— Savoir !... ?

— Tant mieux !... Sitôt qu'il apparaît, je lui casse les reins !... Mais comment voulez-vous qu'il ose revenir ?... ?

— Déguisé ! camouflé !... comme ils font tous !... Je suis fixé !

— Faudra surveiller ! dit le concierge à sa femme.

— Vous donnez pas cette peine ! répondit Radingois. Je suis venu pour ça ! Le souper était terminé. Radingois sollicita l'autorisation de bourrer une pipe.

[La suite à demain]

# DERNIÈRES NOUVELLES

## Les colonels suisses

Quelques journaux suisses s'alarment et s'indignent d'une nouvelle assez piquante : il paraîtrait que le colonel Egli serait entré, avec son grade, au service de l'Allemagne et que le colonel de Wattenwyl, son compère, se disposerait à faire... la même chose que lui. Et nos confrères helvétiques expriment le ferme espoir que le Conseil fédéral refusera son autorisation au geste si peu neutre de ces deux officiers si supérieurs.

Que nos amis de Suisse nous excusent de ne pas parler — oh ! mais pas du tout ! — leur indignation. Certes, nous pensons bien que le Conseil fédéral ne donnera pas son investiture à la désertion qu'on nous annonce, car ce serait vraiment concevoir étrangement les devoirs de la neutralité. Mais le fait en lui-même nous trouve sans colère aussi bien que sans rancune, et, si ces messieurs s'en vont, qu'on ne fasse donc rien pour les retenir.

S'il faut même que nous allions jusqu'au bout de notre pensée, cette conclusion de l'affaire de Zurich nous semble tout à fait normale et naturelle. N'est-elle pas le meilleur démenti, infligé par eux-mêmes, aux protestations d'impartialité des deux colonels ? Et ne vient-elle pas justifier d'une manière éclatante l'émotion qui s'était emparée de nous lorsqu'on nous révéla naguère la façon dont ils comprenaient leur mission militaire ?

Ils passent aux Boches, affirme-t-on. Bravo ! Le proverbe ne dit-il pas qu'un franc ennemi vaut mieux qu'un faux ami ? Pour nous, nous préférons les voir dans un état-major allemand que dans un état-major neutre : nous saurons au moins, désormais, à quel nous en tenir et comment nous défendre.

Seulement, que MM. Egli et de Wattenwyl, s'il est vrai qu'ils revêtent maintenant la livrée impériale, prennent garde de ne point s'aventurer à la tête de régiments prussiens, saons ou wurtembourgeois, trop près des lignes françaises.

## Important succès russe

### près du lac Marotch

### Front occidental

Pétrograd, 22 mars. — Sur la rive sud-ouest du lac Marotch, le combat se développe avec succès pour nos troupes qui, malgré les gaz asphyxiants des Allemands et le feu meurtrier de l'ennemi, ont forcé trois lignes de barrages de fils de fer et ont enlevé, par des attaques impétueuses successives, trois lignes de tranchées. Les tentatives de contre-attaque ennemies ont été arrêtées par notre feu avec l'emploi par nous de projectiles avec gaz asphyxiants et détonants.

Nous faisons le compte de nos trophées : nous avons enregistré jusqu'ici la prise de 17 officiers, de plus de 1.000 soldats, de 12 mitrailleuses, d'un projecteur et de lance-bombes.

Dans la région de Mikhaltche, nous avons pris, indépendamment de deux canons, six lance-bombes parfaitement utilisables, une grande quantité de fusils, des caissons renfermant des bombes, des projectiles, des cartouches et 106 prisonniers.

## Les incendies aux Etats-Unis

### 90 maisons brûlent

Nashville (Tennessee), 22 mars. — Un incendie a détruit trente-cinq maisons d'habitation. Les pertes sont évaluées à huit ou neuf millions de francs.

Paris, 22 mars. — Les pertes causées par l'incendie qui a éclaté à Paris et qui a détruit trente maisons, s'élèvent à plus de quarante millions de francs.

Augusta (Georgie), 22 mars. — Un incendie a détruit vingt-cinq maisons de commerce ou d'habitation. Les pertes sont estimées entre trente et quarante millions de francs.

## L'Angleterre fidèle à ses alliés

Lisbonne, 23 mars. — A la Chambre des députés, le ministre des affaires étrangères donne lecture de la communication suivante du représentant de l'Angleterre à Lisbonne :

« Excellence, « Je n'ai pas oublié de transmettre immédiatement au gouvernement de Sa Majesté l'information qui me fut communiquée par Votre Excellence au sujet de la déclaration de guerre de l'Allemagne au Portugal. En harmonie avec les instructions de sir Edward Grey, j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence le message suivant adressé au gouvernement de la République portugaise :

« Le gouvernement de Sa Majesté sera toujours aux côtés du Portugal en face de l'ennemi commun ; le Portugal peut avoir pleine confiance que sa vieille alliée, la Grande-Bretagne, lui prodiguera toute aide possible, si besoin en est. »

Cette lecture a été saluée par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

### Communiqué belge

Sur la plus grande étendue du front belge, l'activité de l'artillerie a été normale de part et d'autre. Au nord de Steenstraete, cependant, le duel d'artillerie a pris une violence inaccoutumée au cours de la journée du 23 mars ; partout nous avons combattu efficacement les batteries adverses.

### Communiqué italien

Rome, 23 mars. — Dans la vallée de Sugana, dans la nuit du 22 mars, des fractions ennemies, appuyées par de l'artillerie, ont attaqué à plusieurs reprises nos positions. Elles ont été repoussées avec de grosses pertes, et ont laissé entre nos mains quelques prisonniers, des armes et des munitions.

La même nuit, près de Raviniaz (bassin de Plezzo) et sur le Mirzi (Monte Nero), nous avons déjoué des tentatives d'avance de l'ennemi.

Sur le Mirzi, après avoir rejeté l'adversaire, nos fractions ont fait irruption dans les retranchements ennemis et y ont lancé de nombreuses bombes.

On signale plusieurs actions d'artillerie sur tout le front, particulièrement intenses sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia.

## EXPLOSION DANS UNE MINE

Valence, 23 mars. — Cet après-midi, une explosion a détruit les séchoirs de fuminate de l'usine de munitions des Basses-Crozettes.

Il y a un mort et huit blessés légèrement.

## ENCORE UNE USINE QUI BRULE

Troyes, 23 mars. — La filature Henri Dupont a été entièrement détruite, ce soir à cinq heures, par un incendie. Les pertes sont élevées. On ignore les causes du sinistre.

## Le lieutenant-colonel Driant

Le roi d'Espagne avait chargé son ambassadeur à Berlin de demander au gouvernement allemand une enquête afin de savoir ce qu'était devenu le lieutenant-colonel Driant, disparu dans le bois des Caures.

Cette enquête a établi que le nom du lieutenant-colonel Driant ne figure sur aucune des listes de prisonniers, blessés ou morts, de la Croix-Rouge allemande, ni sur celles des bureaux d'information du ministère de la guerre.

## Le concours pour Saint-Cyr

Le ministre de la guerre a signé une instruction relative au concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire en 1916.

## LA GUERRE SOUS-MARINE

### Les Hollandais prennent leurs précautions

Amsterdam, 23 mars. — Plusieurs grandes compagnies de navigation maritime envisagent la nécessité d'organiser collectivement des voyages et de faire convoyer leurs navires. Ceux-ci seront accompagnés par des remorqueurs munis d'appareils de télégraphie sans fil.

On envisage également l'emploi de bâtiments dragueurs de mines qui seront chargés de précéder ces convois. Effectivement, le vapeur *Nidu-Amsterdam*, partant ce soir de Hoek van Holland, sera accompagné d'un remorqueur.

Amsterdam, 23 mars. — Selon le *Nieuws van den Dag*, la Fédération de la Marine a décidé, par 83 voix contre 3, de ne pas embarquer en raison du danger des sous-marins.

### Navires coulés

Londres, 23 mars. — A la Chambre des Communes, M. Lloyd George annonce que le vapeur *Sea-Serpent* a coulé.

« On annonce que la barque norvégienne *Linfield* a été coulée : trente hommes de l'équipage sont sauvés. »

Le Havre, 23 mars. — Le bâtiment anglais *Kelvingbank* et le bâtiment norvégien *Koenig* ont été torpillés en Manche sans avertissement.

Les équipages ont été sauvés, sauf le second du *Kelvingbank*.

## Le «Bougainville» coulé

Londres, 23 mars. — Le *Lloyd* annonce que le navire français *Bougainville* a coulé. Trente-trois hommes d'équipage ont été recueillis.

## Deux sous-marins allemands auraient été coulés

Le journal *l'Indépendant des Pyrénées-Orientales* publie l'information suivante dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« Une personnalité française a reçu la nouvelle de Gibraltar qu'un navire marchand français, affecté au service de surveillance, a rencontré, près des côtes du Maroc, un navire neutre en train de ravitailler en essence cinq sous-marins allemands. »

« Ce navire neutre s'était présenté le même jour à Gibraltar pour décharger sa cargaison de charbon. »

« Au moment où il fut découvert, le navire était à un demi-mille de la terre, entouré par les sous-marins qui l'avaient torpillé et qui se proposaient, sans doute, de venir torpiller les navires de guerre qui se trouvaient dans le port de Gibraltar. Aussitôt prévenues, les autorités anglaises envoyèrent plusieurs unités qui réussirent à couler deux sous-marins ennemis et à capturer le navire marchand. »

« Les trois autres sous-marins parvinrent à prendre la fuite. »

## JUBOL

Éponge et nettoie l'intestin, Évite l'Appendicite et l'Entérite, Guérit les Hémorroïdes, Empêche les excès d'embonpoint, Régularise l'harmonie des formes.



## UN PROCÈS MONSTRE

## L'affaire Lombard et C<sup>ie</sup>

Le procès Lombard, Laborde, Garfunkel et consorts complètera dans les annales judiciaires comme un procès monstre, non pas tant peut-être par l'intérêt qu'il présente en lui-même que par le nombre des personnalités qui y seront acteurs à des titres divers.

Aussi, la salle dans laquelle siège habituellement le troisième conseil de guerre se trouvant trop petite, c'est dans la grande salle de la cour d'assises que se déroulera, le 30 mars et jours suivants, sous la présidence du colonel Favart, ce procès qui durera environ quinze jours.

Cette mesure n'est pas inutile si l'on considère que, outre les 47 inculpés, il y aura 35 avocats, 51 témoins cités par l'accusation et 150 par la défense, ce qui, en y ajoutant les membres du conseil de guerre, les secrétaires et les journalistes, fera déjà plus de cinq cents personnes, intéressées au procès, dans le prétoire.

Les 47 prévenus sont :

Détenus à la Santé : le docteur Lombard, le dentiste Moignet, dit « Blaizais » ; Garfunkel, Courmou, Collaire, Boisson, Langevin, Lerebourg, Charvoz, Heudier, Rueff, Rioux, Guéroult, Demichel, Mousseau et Triadou.

Détenus au Cherche-Midi : le docteur Fortuné Laborde, les secrétaires d'état-major Duboscq, Pierron et Grandmaison ; Braün, Marix, Auriscombe, Cambon, Bocaget, Maurice et Hermann Steinmuller, Delmart, Maurice, Brandchaft, Bords, Chrétien, Lapinski, Floret, Roche, Malcuit et Ménart.

Inculpés laissés en liberté provisoire : le docteur de Saint-Maurice, Adobet, Gelfroy, Lévy, Maumus, Anjollot, Weill, Mme Feinstein, les docteurs Dumeret et Gesland.

C'est le commandant Marcel, commissaire du gouvernement près le 3<sup>e</sup> conseil de guerre, assisté du lieutenant Wattinne, qui soutiendra l'accusation.

## Les idées qui passent...

### Verdun

Le récit officiel des quatre premières journées de la bataille de Verdun suscite des commentaires divers, parfois contradictoires. Gustave Hervé (*Victoire*) croit y voir une sorte de *plaidoyer pro domo*, par lequel le haut commandement tenterait d'expliquer à la nation « qu'elle peut et doit avoir confiance en ses grands chefs et qu'ils n'ont pas commis toutes les fautes qu'un peu légèrement, ou un peu amèrement, on leur attribue dans certains milieux ».

Reprenant, d'ailleurs, à son tour, ces critiques amères, M. Hervé dit :

« Il semble bien qu'il y a eu encore, dans notre organisation militaire du côté de Verdun, de fâcheuses lacunes. »

Celle qui m'a le plus frappé — moi simple pékin, ignorant des choses militaires — c'est que, au nord de Verdun, nos fortifications de campagne étaient bien médiocres, bien insuffisantes.

Sur la ligne des anciens forts, il semble qu'il aurait dû y avoir, ménagée depuis longtemps, une troisième ligne continue de fortifications, avec tranchées, fils barbelés.

Or, d'après le récit officiel, « entre la deuxième position et cette ligne de forts, une organisation intermédiaire à contre-pensée avait été esquissée de Douaumont à Louvemont, sur la côte du Poivre et la côte de Toulou ». Avez-vous bien lu : « avait été esquissée » ? Une organisation « esquissée », en bon français, cela veut dire une organisation rudimentaire, presque inexistante.

Néanmoins, Gustave Hervé — simple pékin, ignorant des choses militaires — a confiance, parce que Castelneau, Pétain et les poilus « sont là ».

Polybe (*Figaro*) est moins sévère qu'Hervé. Il voit les choses de la guerre « avec deux yeux militaires » :

« La « manœuvre de Verdun », ce fut le repli, en combattant, de la corde à l'arc. Il aurait pu être plus lent. Il aurait pu, aussi, être plus accéléré. Tâchons toujours à voir les choses de la guerre avec des yeux militaires. Nous ne sommes pas au théâtre, au cinématographe. Il s'y est produit, assure-t-on, quelques-uns de ces incidents qui sont inévitables dans les plus fameuses batailles, aïeas de la guerre. »

Ces incidents n'ont pas empêché l'offensive brusquée du kronprinz d'échouer. Et Polybe, d'accord avec le colonel Repington, explique ainsi les intentions des Boches :

« Ils ont le dessein, non proprement de déplacer la bataille en la portant sur la rive gauche de la Meuse, mais de l'étendre dans la mesure où le leur permettraient leurs troupes, éprouvées par le combat, et leurs disponibilités. »

M. Clemenceau (*Homme enchaîné*) parle de l'accroissement — inquietant pour l'Allemagne — des armées anglaises :

Nous avons vu l'Angleterre passer silencieusement d'un petit corps expéditionnaire de 150.000 hommes à des armées dont l'effectif se chiffre par millions. Ce n'est pas fini. Cela continue. Le service militaire obligatoire, qui nous paraît l'achèvement suprême des devoirs du citoyen envers la communauté, était adieu aux Anglais parce qu'il les dérangeait de leurs habitudes familiales, de leurs occupations de labeur. Il leur paraissait tout simple de s'acquitter de la dette inévitable par une contribution d'argent.

Puis, malgré les difficultés de l'entreprise, nos alliés en vinrent au service obligatoire, en distinguant d'abord les célibataires d'avec les hommes mariés. La chose ne se fit pas sans peine :

C'est que, si tous les célibataires ont bien été mobilisés, beaucoup sont demeurés (ou même entrés, à cette occasion) dans les usines où l'on a besoin, je suppose, de la plupart d'entre eux, et que beaucoup d'autres se sont prudemment « amusés » selon la fortune des circonstances. Les protestations des « hommes mariés » ne sont donc pas sans une raison d'être. Tout comme le gouvernement français, le gouvernement anglais se trouve aux prises

avec les difficultés de la « désambuscation ». La différence est qu'il ne pourra pas, avec l'aide de la censure, se contenter d'ajourner.

Pour terminer, M. Clemenceau compare le Boche à un sanglier ! Polybe l'avait comparé à un taureau. Mais Polybe affectionne les images de la littérature noble. La race porcine est moins académique que la bovine :

« Le sanglier, dans sa bauge, fait parfois une suprême défense. Il faut être en nombre à l'hallali de la bête, et la Grande-Bretagne, soumise de ses colonies, voyant la France et la Russie qui donnent tout d'elles-mêmes, n'entend pas mériter, un jour, le reproche de s'être réservée. »

## Responsabilité de la bistouille

M. Léon Bailby (*Intransigeant*) explique avec force que si nous subissons à l'heure actuelle diverses crises — notamment celles de l'essence et du papier — la cause en est imputable à l'alcooolisme :

« Il existe au Havre et à Rouen un certain nombre d'ouvriers débarqueurs, les dockers, dont jamais le rôle n'a été plus utile qu'à cette heure, où les quais de ces deux grands ports sont encombrés de navires attendant leur déchargement. Par malheur, l'alcooolisme, qui empêche particulièrement la Normandie, n'a pu encore être réduit par les autorités civiles : le préfet de la Seine-Inférieure s'y déclare impuissant. »

Dès le petit matin, le dockeur, quand il se rend à son travail, a déjà ingurgité une « coquerie » ou une « bistouille », affreux mélange de café et d'alcool, avec beaucoup plus d'alcool que de café. Le « casse-croûte », l'apéritif, le déjeuner s'accompagnent de libations épaisses. Et, enfin, vers trois heures, le dockeur retourne à l'estaminet, où bien vide la bouteille qu'il a emportée avec lui. A partir de cette heure-là, il est absolument impossible d'obtenir un travail quelconque des dockers, parce qu'ils sont généralement saouls et qu'ils feraient un mauvais parti au contremaître qui prétendrait les commander.

## Agir, et non bavarder

C'est la devise de M. Henry Bérenger (*Paris-Midi*) :

Tenons-nous strictement sur nos gardes. Au lieu de palabrer plus ou moins sur la paix, ne nous occupons, jour et nuit, que de la guerre ! Ne nous réunissons pas pour des peaux d'ours qui ne sont pas encore à vendre, mais pour l'ours lui-même, qui reste toujours à tuer.

Fabriquons sans relâche de grands canons de petits chemins de fer, des engins de tranchée, des mitrailleuses, des fusils et des obus de toute nature des avions aussi et des tracteurs de toute espèce, car nous n'en aurons jamais trop pour vaincre, même si nous en avons assez pour nous défendre.

## L'impôt sur le revenu

Du *Cri de Paris*, cette amusante boutade financière :

« Dans un groupe, au milieu de la salle des Quatre-Colonnes, on parlait de l'application de l'impôt sur le revenu. »

Vint à passer M. Ribot pensif, la tête penchée, une main derrière le dos.

Il s'approcha du groupe.

Un député qui, malgré son jeune âge, a déjà participé aux conseils du gouvernement, lui dit :

« Monsieur le ministre, notre conversation vous intéresse. Nous parlions de l'impôt sur le revenu. »

— Ah ! et qu'en disiez-vous ?

— Mon Dieu ! c'est assez délicat à avouer. Je disais que je n'ai pas encore fait ma déclaration.

— Mais... moi non plus, répliqua M. Ribot de sa voix la plus suave, et il s'éloigna en secouant la tête et déclinant dans l'air son geste familier de la main droite, tandis que la gauche frétillait derrière son dos.

Pharmacie de Famille - Hygiène - Toilette - GOMENOL - Antiseptique idéal - Crevasses, Engelures, Gelures. Dans toutes les Pharmacies. - Renseignements et échantillons : 17, rue Ambroise-Thomas, Paris.

## L'Allemand Steinberg fait appel

Steinberg, cet homme d'affaires, né à Stettin (Allemagne), dont nous avons annoncé la condamnation à deux ans de prison pour complicité d'escroquerie, vient d'écrire à M<sup>rs</sup> Henri-Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats, une longue lettre par laquelle il l'informe qu'il a interjeté appel sur deux points de son procès.

1<sup>o</sup> Il a fait appel du rejet par la 10<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel des conclusions tendant à mettre en suspicion légitime la magistrature française, tant assise que debout, en raison de sa nationalité allemande et de l'état de guerre avec son pays.

2<sup>o</sup> Appel de la condamnation à deux ans de prison prononcée contre lui.

Steinberg, dans sa lettre au bâtonnier, reprochant à M<sup>rs</sup> Alexandre Zevaïs, son avocat, d'avoir refusé, lors de son procès, de défendre les conclusions qu'il avait déposées, demande qu'un autre défenseur soit nommé d'office pour soutenir ses deux appels devant la chambre des appels correctionnels.

Le bâtonnier a désigné, à la suite de cette lettre, M<sup>rs</sup> Lagasse pour défendre Steinberg.

## LES SARDINES AMIEUX-FRÈRES SONT RESTÉES AUX MÊMES PRIX QU'AVANT LA GUERRE. EXIGEZ

LA MARQUE « LA DEVISE » TOUJOURS MIEUX

LES AUTRES CONSERVES ONT SEULES SUBI LA HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le gérant : ANTOINE KLEYNIENS, Imprimerie WILLOFF et ROGEE 16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris

Les Etablissements Jamet-Buffereau sont les mieux organisés pour vous apprendre chez vous ou sur place : Comptabilité, Sténo, etc. Paris, 96, R. Rivoli. - HOMMES ET DAMES. NANCY, 20, Faub<sup>s</sup>-St-Jean. BORDEAUX, 67, Cours Pasteur.

JEUNE FILLE très sérieuse, demande emploi d'écritures dans bureau ou administration. - S'adresser ou écrire à Mlle Chaplais, 14, rue Eugène-Sue, Paris.

## LES SPECTACLES

Dimanche prochain, à la Sorbonne, à 3 h. Matinée Nationale au bénéfice de l'œuvre « Les Pupilles de l'École ». M. Marcel Sembat, ministre des travaux publics, fera l'allocution. M. Camille Saint-Saëns a bien voulu promettre son concours. Diverses œuvres du grand compositeur sont inscrites au programme, parmi lesquelles son *Ménestrel* et *Valse*, qu'il exécutera au piano. Mme Jane Bathurst-Engel et Mlle Alice Gautier, de l'Opéra, chanteront des mélodies et des airs de Duparc, E. Chabrier, B. Godard et Noël Gallon. M. Léon Bernard, de la Comédie-Française, dira des fragments de *Gaspard*, et Mlle Madeleine Roch interprétera la *Marcelline*. M. Henri Rabaud dirigera l'orchestre des Concerts, qui jouera l'ouverture de Zola, de Rameau, la *Symphonie Heroïque*, de Beethoven, etc., etc.

Ge soir : COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — *Primerose*. ODEON. — 8 h. — *L'Espionne*. OPERA-COMIQUE. — *Relâche*. VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — *Cabria*. TH. SARAH-BERNHARDT. — *La Tour de Nesle*. GYMNASE. — 8 h. 30. — *Coralie et Cie*. GEMEAUX. — *La Layette*. PALAIS-ROYAL. — *Le Poilu*. — *Hortense a dit j'm'en f...* VARIÉTÉS. — 8 h. 30. — *Le Lindon*. PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — *La Femme nue*. TH. REJANE. — *Relâche*. THEATRE ANTOINE. — 8 h. 30. — *Nono*. ATHÈNES. — *Relâche*. RENAISSANCE. — 8 h. 30. — *Une Nuit de Noce*. CHATELET. — 7 h. 50. — *Les Exploits d'une petite Française*. NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30. — *Ma Tante d'Honfleur*. APOLLO. — 8 h. 30. — *La Cocarde de Mimi Pinson*. TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — *Mam'zelle Nitouche*. FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. — *La Parisienne*. OLYMPIA. — 8 h. 30. — *Spectacle varié*. CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — *Spectacle varié*. MONCEY. — 8 h. — *Si j'étais Roi*. ALHAMBRA. — 8 h. 30. — *Attractions*. CLOU. — 8 h. 30. — *Cocquin de Printemps*. CAPUCINES. — 8 h. 15. — *Paris aux Quinze*, revue. DEJAZET. — 8 h. 30. — *Les Finnois de Russie*. GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. — *Le Cyclope*, la Maison dans la brume, l'Homme qui fut aimé. SCALA. — 8 h. 30. — *Hardi, les bleuet!* CIGALE. — *Relâche*. ELDORADO. — 8 h. 15. — *La Crovette*. BA-TY-CAN. — 8 h. 30. — *Le Voyage de Corbillon*. EUROPEEN. — 8 h. 30. — *Co-patrou*, M. Couleau. GAITÉ-ROCHECHOUART. *LA PIE QUI CHANTE*. TH. DES DEUX-MASQUES. CASINO DE PARIS et NOUVEAU-CASINO. — 8 h. 30. *Attractions*. OMNIA-PATHE. — *Spectacle varié de 2 à 11 h.* ARTISTIC-CINEMA PARIS. — 8 h. 30. — *Mélièses jeudi, dimanche, 2 h. 30.*